

Romilly-sur-Andelle – Ruelle du Mont, AB4 et AB549

David Jouneau et Mark Guillon



Édition électronique

URL : <http://journals.openedition.org/adlfi/5395>

ISSN : 2114-0502

Éditeur

Ministère de la culture

Référence électronique

David Jouneau et Mark Guillon, « Romilly-sur-Andelle – Ruelle du Mont, AB4 et AB549 », *ADLFI. Archéologie de la France - Informations* [En ligne], Haute-Normandie, mis en ligne le 01 mars 2006, consulté le 19 avril 2019. URL : <http://journals.openedition.org/adlfi/5395>

Ce document a été généré automatiquement le 19 avril 2019.

© Ministère de la Culture et de la Communication, CNRS

Romilly-sur-Andelle – Ruelle du Mont, AB4 et AB549

David Jouneau et Mark Guillon

Identifiant de l'opération archéologique : 11018, 11019 et 11342

Date de l'opération : 2006 (MH)

Inventeur(s) : Guillon Mark (INRAP)

- 1 La construction d'un lotissement à l'emplacement de l'ancien prieuré Saint-Crespin, a déclenché une vaste opération archéologique qui s'est déroulée en deux temps. Une première tranche de 1 000 m² a été fouillée dans le premier trimestre de l'année 2006. L'essentiel du site a été exploité en 2007, lors de la seconde tranche. Les résultats seront présentés dans le BSR 2007.
- 2 La parcelle étudiée en 2006 a permis de mettre au jour l'extrémité occidentale de l'ancien cimetière paroissial, étroitement associée à la périphérie de l'habitat, le tout attribuable à la fin du haut Moyen Âge (IX^e s. et XI^e s.). Des datations au ¹⁴C sont en cours de réalisation et devraient permettre de préciser la chronologie du site, lequel se caractérise ici par une relative indigence de mobilier datant.
- 3 Le site est nettement délimité à l'ouest par un fossé parcellaire antique rectiligne orienté nord-sud, lié aux autres structures antiques mises au jour au nord de l'emprise fouillée en 2005 (Aubry, 2005). Si son comblement est daté de la fin de la période antique (II^e s. et III^e s.), le fait qu'aucune autre structure postérieure n'ait été localisée plus à l'ouest lors des diagnostics (Lukas, 2005) semble indiquer la pérennité du parcellaire antique, au moins durant tout le haut Moyen Âge.
- 4 Une trentaine de structures sont liées à l'habitat : silos de formes variés, greniers sur poteaux, fours domestiques et fosses diverses difficilement identifiables. Elles sont étroitement mêlées à l'espace funéraire, certaines étant recoupées par des tombes, d'autres au contraire recoupant des sépultures. La limite entre l'habitat et le cimetière n'est donc pas étanche, les vivants côtoyant les morts au gré des activités. Ces structures

sont essentiellement concentrées au sud de l'emprise, ce qui indique que l'habitat résidentiel se situe vraisemblablement le long de l'actuelle rue de la Libération (Fig. n°1 : Plan de la parcelle Douville).

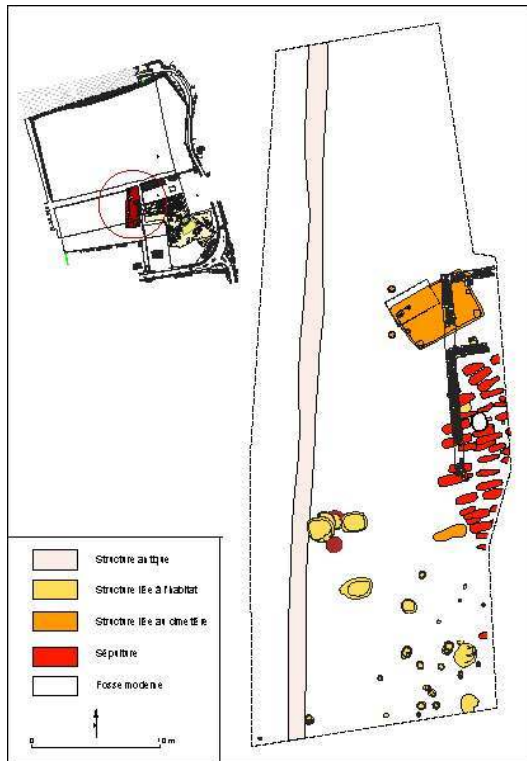
- 5 Deux d'entre elles, importantes et atypiques, sont à la fois liées à l'habitat et au cimetière, toutes deux semblant être des éléments connexes et structurants de ce dernier sans avoir pour autant de fonction purement funéraire. La première est un bâtiment sur poteaux semi-excavé de 25 m² environ situé à l'angle sud-ouest de l'espace cimetériel. Chaque mur pignon est constitué de trois poteaux aux fosses d'installation conséquentes. L'absence de poteaux le long des murs gouttereaux laisse envisager une élévation reposant sur de simples sablières basses. Le mur gouttereau sud est aligné sur la limite nord du cimetière, et le mur pignon occidental est situé dans l'axe de la dernière rangée de sépultures, marquant ainsi très nettement l'angle nord-ouest de l'espace funéraire. La fonctionnalité de ce bâtiment n'a cependant pas encore été définie clairement.
- 6 La seconde structure est constituée de deux gros trous de poteau creusés de part et d'autre d'une fosse oblongue, située en limite ouest du cimetière et dans l'axe d'un alignement de sépultures. Ils ne sont visiblement liés à aucune autre unité architecturale. Leur gabarit et leur position au sein de la topographie religieuse du site nous laissent envisager la présence ici d'une signalétique sous la forme d'un mât ou d'une structure approchante destinée à indiquer l'emplacement ou à délimiter le cimetière. Ce type de structures est signalé très tôt dans les sources manuscrites (Lauwers, 2007). Bien que séduisante, cela ne reste pour l'heure qu'une hypothèse de travail.
- 7 La partie du cimetière mise au jour correspond à son angle nord-ouest. La parcelle étudiée se réfère à une phase d'extension, entre le IX^e s. et le XI^e s. Il convient de se demander ici pourquoi il s'est étendu au détriment de l'habitat. Nous ne pouvons répondre avec certitude à cette question, mais deux hypothèses sont envisageables :
- 8 Quatre rangées de sépultures orientées nord - sud ont été mises en évidence. Quarante-trois tombes ont été fouillées.
- 9 Nous avons réalisé une première analyse des sépultures de cette parcelle en préliminaire à l'étude globale du cimetière médiéval qui concernera au total sept cent quatre-vingt-douze sépultures, exploité dès la fin du VI^e s. jusqu'au XI^e s.
- 10 L'analyse des modes d'inhumation et de l'architecture funéraire a apporté des informations sur ces pratiques. Il est ainsi apparu qu'un grand soin est apporté au défunt et à son inhumation. En effet, les sépultures s'organisent en rangées distinctes relativement souples, avec très probablement un marquage en surface ; les corps suivent une orientation générale est-ouest. Le dépôt en pleine terre est le mode d'inhumation dominant. Par ailleurs, de nombreux aménagements accompagnent le creusement de la fosse : logettes céphaliques, fosses anthropomorphes, aménagement de « banquettes » pour y ériger un éventuel couvercle de fosse, aménagements lithiques, présence de coussins funéraires dans quatre sépultures.
- 11 Le croisement, à ce stade, des premières données archéologiques et biologiques apporte déjà un certain nombre d'éléments que les études ultérieures pourront préciser. Les inhumations en pleine terre, les plus répandues, présentent diverses caractéristiques et diffèrent quelque peu en fonction de l'âge des sujets. En effet, il est apparu que les adultes sont préférentiellement inhumés en pleine terre, dans une fosse étroite, ovale ou anthropomorphe, avec ou sans logette céphalique, avec ou sans coussin funéraire. Ces « aménagements » céphaliques ne se retrouvent jamais chez les jeunes individus (excepté

un cas de logette chez un adolescent dont le statut « d'adulte » est socialement probable). Les enfants sont inhumés ici dans une fosse large (relativement à la taille du sujet déposé), aléatoirement en contenant ou en pleine terre.

- 12 Quant aux inhumations en contenant, elles sont minoritaires sur cette parcelle. Elles n'en ont pas été négligées pour autant, bien au contraire. En effet, dans ce cas aussi, nous avons relevé un souci de mise en place de la sépulture, avec l'aménagement de « degrés » pour y placer une éventuelle couverture de fosse, avec l'utilisation de pierres de calage pour constituer des coffrages-peu hermétiques-ou encore avec l'aménagement de logettes céphaliques pour les deux sujets adultes. Mais ce qui est particulièrement intéressant, ce sont les différences relevées en fonction de l'âge des sujets. Il est apparu que les jeunes enfants sont inhumés dans un contenant étroit et hermétique, assurant l'espace vide autour du corps pendant un laps de temps relativement long. Coffrage ou cercueil chevillé, il est pour l'heure impossible de trancher.
- 13 Il sera intéressant, lors de l'étude du reste du cimetière, de vérifier s'il existe réellement des différences dans la mise en place des contenants rigides en fonction de l'âge des individus inhumés. Une comparaison avec d'autres sites fouillés ou en cours de fouille pourra également nous apporter des éléments de réponse. D'autres sites, normands ou bretons, présentent un contenant semblable, avec quelques variations dans les modalités de mise en place.
- 14 D'autres éléments devront aussi être contrôlés. Au niveau de la position de dépôt, et plus particulièrement des membres supérieurs, il faudra s'attacher à confirmer ou infirmer les différences relevées en fonction de l'âge des sujets et du mode d'inhumation. Si, à ce jour, face à ce petit échantillon, la différence de position des membres supérieurs des enfants en fonction du mode d'inhumation, par exemple, n'est pas significative, la poursuite de l'étude sur l'ensemble du cimetière pourra clarifier la situation. Les enfants sont-ils davantage inhumés les bras et avant-bras le long du corps en contenant, et les membres supérieurs pliés en pleine terre ? Les adultes ont-ils toujours l'avant-bras droit posé sur le gauche lorsque leurs membres supérieurs sont croisés ? Que signifie cette scission nord-sud entre les adultes inhumés les bras croisés et ceux inhumés les membres supérieurs repliés mais non croisés ? La poursuite des investigations pourra également nous informer sur la validité chronologique des différences relevées.
- 15 Pour conclure, le site du haut Moyen Âge a été scellé par un apport de terre massif ayant servi de nouvel horizon pour l'installation des bâtiments du prieuré Saint-Crespin, mentionné dès le XII^e s. comme dépendance de l'abbaye de Lyre. L'extrémité occidentale d'un bâtiment maçonné et des éléments de clôture ont ainsi été dégagés en limite orientale de l'emprise de fouille. La facture des maçonneries indique que l'édifice, par ailleurs relativement étroit, était constitué d'élévations en matériaux périssables reposant sur des murs bahuts. Deux plots maçonnés appuyés contre les murs gouttereaux devaient accueillir des poteaux porteurs soutenant l'ossature de la charpente.
- 16 Une fosse regorgeant de mobilier de la fin du XV^e s. a été identifiée à l'extérieur du domaine religieux et purgée à la pelle mécanique lors du diagnostic de la parcelle (Lukas, 2005).
- 17 JOUNEAU David, GUILLON Mark

ANNEXES

Fig. n°1 : Plan de la parcelle Douville



Auteur(s) : Jouneau, David ; Leclercq, Erwan. Crédits : ADLFI (2006)

INDEX

Index chronologique : Empire romain, Moyen Âge*, haut Moyen Âge

Index géographique : Haute-Normandie, Eure (27), Romilly-sur-Andelle

operation Fouille avant travaux (MH)

AUTEURS

DAVID JOUNEAU

INRAP

MARK GUILLON

INRAP